

Sommes-nous prêts à abandonner ou mettre entre parenthèses nos libertés fondamentales au nom de la sécurité ? Ce débat n'est pas nouveau et les démocraties ont encore récemment douloureusement expérimenté ce questionnement lorsqu'elles ont été frappées par le terrorisme.

La liberté d'aller et venir est logiquement la première remise en cause dans la lutte contre la pandémie et aux limites des frontières internationales se sont vite substituées celles de nos départements classés en vert ou en rouge selon des critères sanitaires octroyant ainsi à chacun la liberté de se déplacer à géographie variable.

Au nom de la sécurité sanitaire, une autre liberté a été remise en cause, celle du respect de la vie privée. C'est notamment sur ce principe que se fonde le secret médical. Autant il est nécessaire de collecter les données médicales anonymes pour mieux comprendre la maladie et lutter efficacement contre elle, autant il paraît inacceptable que nos droits soient subordonnés au fait d'être ou non atteint d'une maladie et que la maladie de chacun puisse être connue de tous.

Cette question s'est déjà posée au sujet du VIH et du danger de contamination d'un partenaire ignorant. La France, comme la plupart des pays, a alors choisi de respecter le secret médical et de responsabiliser les patients. C'est la même voie que nous devons emprunter dans la crise sanitaire actuelle du COVID-19 si nous voulons à la fois être efficaces et respectueux de l'éthique et de l'intimité de chacun.

Enfin, dans ces circonstances particulières, on voit apparaître deux tentatives de limitation de l'expression de la pensée ou des opinions. L'une, cherche à éradiquer les fausses informations en prenant le risque de ne valider que la « parole officielle », l'autre tente de supprimer la violence sur les réseaux sociaux remettant en cause la « liberté de blâmer », principe essentiel de nos démocraties.

Nous devons accepter, avec lucidité et prudence, de déplacer temporairement le curseur vers la sécurité lorsque ce principe de protection de la vie est en conflit avec celui de protection de nos libertés. Prenons garde, cependant, à ne pas renoncer durablement à l'essentiel sous la pression de l'urgence et de la peur, car comme le souligne Edgard Morin « A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ».

Nous pouvons gagner la bataille sanitaire sans renoncer aux principes si fragiles de la démocratie et d'une médecine performante et protectrice des individus.

Jean Leonetti

Jean Leonetti : « Sommes-nous prêts à abandonner ou mettre entre parenthèses nos libertés fondamentales au nom de la sécurité ? » | 2

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité